



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
LUC MATHIEU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°35
8 OCTOBRE 2024

RAPPORT BOZIO-WASMER

Il faut revoir les aides aux entreprises pour augmenter les salaires

A la suite de la conférence sociale d'octobre 2023, et à la demande des partenaires sociaux, la Première Ministre, Elisabeth Borne, a confié à Antoine Bozio et Étienne Wasmer une mission « relative à l'articulation entre les salaires, le coût du travail et la prime d'activité et à son effet sur l'emploi, le niveau des salaires et l'activité économique ». Son rapport a été rendu public le jeudi 3 octobre.

La CFDT tient à saluer la démarche de concertation qui a entouré la réalisation de ce rapport et la qualité du rapport final. **Il montre que les exonérations dont bénéficient les entreprises et qui s'élèvent à près de 75 milliards ont un impact limité sur les créations d'emploi et contribue à l'écrasement des salaires. Ces conséquences sont pointées depuis des années par la CFDT.**

La CFDT demande que les préconisations du rapport puissent être étudiées très rapidement et mises en œuvre via une transposition législative. Pour avoir des effets concrets, elles devront être accompagnées d'une **mobilisation sans faille des employeurs et des branches, pour favoriser les hausses de salaire et les dynamiques salariales.**

Pour cela, la CFDT, demande, dans les branches, de **conditionner le bénéfice des exonérations au respect de la conformité au Smic des minima et à l'obligation quinquennale de réévaluer les classifications.** À l'échelle des entreprises, la CFDT demande la **suppression automatique des exonérations pour les personnes maintenues au Smic pendant une période supérieure à deux ans.**

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante

 @CFDT

 /la.CFDT

 CFDT

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19